

## Un jardin d'idées

### FLEURS ET FEUILLAGES PARFUMÉS

Les parfums, comme les floraisons se succèdent au fil des saisons et attirent les insectes pollinisateurs dans le jardin. Ils éveillent les sens et les souvenirs au travers de floraisons discrètes ou généreuses et de feuillages odorants. Chaque saison offre des parfums différents, il est donc judicieux d'utiliser des végétaux fleurissant à différentes périodes de l'année pour échelonner les parfums dans le temps. Les plantes aux parfums les plus affirmés sont souvent celles à floraison hivernale ou très précoce au printemps. Cette stratégie de reproduction leur permet d'attirer de loin les insectes pollinisateurs rares

### ARBUSTES PARFUMÉS

- *Abeliophyllum distichum* (H : 2 à 3 m.) : floraison blanche en février-mars, cultivar 'Roseum' au fleurs rose pâle.
- *Azalea luteum* (H : 3 m.) : rhododendron aux fleurs jaunes de mai à juin.
- *Azara microphylla* (H : 2 à 3 m.) : petites fleurs jaune pâle au printemps au doux parfum de vanille.
- *Chimonanthus praecox* (H : 2 à 3 m.) : floraison hivernale sous forme de clochettes jaunes.
- *Choisya ternata* (H : 1 à 2,5 m.) : les feuilles de l'Oranger du Mexique dégagent une odeur d'orange quand on froisse ses feuilles. Petites fleurs blanches parfumées au printemps.
- *Clerodendron trichotomum* (H : 1,5 à 3 m.) petites fleurs blanches ou roses parfumées en été qui se transforment en petits fruits décoratifs bleus.
- *Daphne sp* (H : 1,5 m.) : floraison en général hivernale de bouquets de petites fleurs rose pâle parfumées. *D. odorata Marianni*, *D. transatlantica 'Eternal fragrance'* (floraison de mai à octobre).
- *Edgeworthia chrysantha* (H : 1 m.) : dès février, fleurs jaunes regroupées en bouquet parfumées.
- *Elaeagnus x ebbingei* (H : 2 à 4m.) : floraison estivale très parfumée et discrète.
- *Hamamelis* (H : 2 à 4 m.) : fleurs dégagant un agréable parfum. *H. molis* (fleurs jaune vif), *H. x intermedia 'Diane'* (fleurs rouges), *H. x intermedia 'Orange Beauty'* (fleurs orange).

encore à cette période de l'année. Les végétaux parfumés sont généralement à exposer au soleil. En effet leur parfum est en partie dû à la production d'huiles essentielles sécrétées par les plantes pour se protéger des conditions de sécheresse et de chaleur. La palette végétale est très large et diversifiée pour créer des jardins aux senteurs variées avec des bulbes (jacinthes, muguet, iris...), des grimpantes (chèvrefeuilles, jasmins, glycines...), des arbres (magnolias, mimosa...), des arbustes ou des vivaces (lavandes, rosiers...)

- *Lonicera fragrantissima* (H : 2 m.) famille des chèvrefeuilles à floraison blanche hivernale très odorante.
- *Osmanthus x burkwoodii* (H : 2 à 4 m.) : un des plus parfumés avec une floraison d'avril à juin.
- *Philadelphus* (H : 2 à 4 m.) : fleurs blanches simples ou doubles de mai à juin. *P. 'Aureus'* (feuillage doré), *P. 'Belle Etoile'* (fleurs blanches teintées de rose), *P. 'Minnesota Snowflake'* (grandes fleurs doubles).
- *Pittosporum tobira* (H : 2 à 5 m.) : floraison en avril-mai rappelant l'odeur des fleurs d'orangers. *P. tobira 'Nana'* (port compact - 80 cm.), *P. tobira 'Variegatum'* (feuillage panaché de blanc).
- *Santolina chamaecyparissus* (H : 50 cm.) : feuillage argenté odorant et fleurs jaunes très mellifères en été.
- *Sarcococca* (H : 1 m.) : fleurs blanches odorantes de décembre à mars.
- *Syringa* (H : 2 à 4m.) : le lilas produit un parfum envoûtant en avril-mai. *S. vulgaris 'Mme Lemoine'* (blanc), *S. vulgaris 'Sensation'* (pétales violets bordés de blanc), *S. microphylla 'Superba'* (rose foncé).
- *Viburnum* : rustiques, les viornes sont des arbustes odorants faciles à entretenir. *V. bodnantense 'Dawn'* (floraison rose très précoce : fev-mars), *V. carlcephalum* (fleurs blanches réunies en bouquet d'avril à juin), *V. burkwoodii* (fleurs roses printanières). Par contre l'odeur de *V. tinus* peut être jugée désagréable.

(tiré des Cahiers du Fleurissement n°83 - avril 2019)



Azara microphylla



Abeliophyllum distichum 'Roseum'



Chimonanthus praecox

# Label des Villes et Villages Fleuris

Opération financée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire dont il a délégué l'organisation à la Société d'Horticulture de Touraine.



## Actualités

### CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR PRÉVENIR LE MANQUE D'EAU

D'ici 2070-2100, le climat change en France :

- raréfaction des ressources en eau : de 10% à 50% de débit d'étiage en moins pour les grands fleuves français et de -10% à -30% pour les nappes ;
- augmentation des températures atmosphériques : entre +2% et +5% ;
- grande variabilité des précipitations : davantage de pluies fortes en hiver/printemps et moins de pluies en été/automne ;
- concentration des pollutions : la réduction des débits et des ressources entraîne mécaniquement une plus grande concentration des polluants ;
- augmentation des sécheresses agricoles : de +10% à +30% d'évapotranspiration, en particulier en automne ;
- montée des eaux : jusqu'à 1 m sur les côtes françaises ;
- bouleversement des écosystèmes aquatiques et terrestres.

Chaque comité de bassin s'est doté d'un plan d'adaptation au changement climatique et a également élaboré une charte d'adaptation à ce phénomène, présentant des mesures concrètes pour adapter les territoires au manque d'eau. Chaque comité invite donc tous les acteurs de l'eau (concernés de près ou de loin !) à signer la charte d'engagement pour préserver les ressources en eau. Les signataires s'engagent alors à participer activement à l'adaptation au changement climatique en menant des actions cohérentes avec les mesures recommandées dans les plans de bassin, telles que favoriser l'infiltration de l'eau de pluie. Pour plus d'informations, [www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)

(tiré d'Espace public & Paysage n°197 - mars 2019)

### LE VÉGÉTAL DANS LA CITÉ

Le Gnis (Groupement national interprofessionnel des semences et plants) vient de publier un "Guide pratique du gazon urbain et de la gestion différenciée". Le végétal et les gazons apparaissent désormais comme une option incontournable pour l'aménagement des espaces urbains. Ils offrent de nombreux avantages en termes de lutte contre le bruit et la pollution, d'amélioration du cadre de vie et constituent un allié précieux pour diminuer l'emploi des produits phytosanitaires. Cette brochure apporte des clés de réflexion et les outils pour faciliter le choix des bonnes espèces et variétés. Elle s'adresse aux services des espaces verts des collectivités et aux professionnels du paysage.

[www.gnis.fr](http://www.gnis.fr)

### L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES ÉLUS LOCAUX

Les Eco-maires, association nationale de maires et d'élus locaux, représentent le premier réseau national d'élus mobilisés sur les problématiques de l'environnement et du développement durable. Précurseur en termes politiques et méthodologiques, le réseau est aujourd'hui devenu un réel outil pour les collectivités qui veulent relever le double défi du "penser global pour agir local". Un concours des trophées EcoActions, organisé depuis 29 ans, récompense les collectivités locales les plus innovantes en matière de développement durable et contribue à la mission de placer l'environnement au cœur des préoccupations des élus locaux.

[www.ecomaires.com](http://www.ecomaires.com)



Dossier

## CRITÈRE D'ÉVALUATION : LA GESTION ENVIRONNEMENTALE

Le Jury départemental dispose d'une grille d'évaluation des communes, dans le cadre du concours des villes et villages fleuris, comportant un ensemble de critères dont celui concernant « la gestion environnementale ». Cet axe permet de préconiser et d'encourager de nombreuses pratiques et donc d'inciter les gestionnaires à préserver l'environnement par des interventions plus légères et souvent plus économes en temps. Un solide outil donc, pour répondre aux préoccupations actuelles des gestionnaires publics qui doivent souvent entretenir plus de surfaces vertes, avec des budgets ou des équipes en diminution. Un des volets de cet axe, intitulé « Actions en faveur des ressources naturelles », traite des pratiques économes et respectueuses sur 5 items qui sont les suivants :

**- le sol :** c'est un patrimoine vivant qui doit être valorisé par la présence du végétal. Pour éviter des frais dans l'achat d'engrais ou autre, une analyse de sol est recommandée afin d'adapter ses plantations à la qualité du sol en place et de ne pas apporter systématiquement engrais et amendements. La protection de celui-ci par un couvert végétal ou le fait qu'il puisse respirer à travers l'aménagement de surfaces perméables apportent de nombreux bénéfices, notamment sur la gestion alternative des eaux de pluie qui permet des économies sur la construction de réseaux souterrains et des inondations limitées ;

**- l'eau :** cette ressource précieuse est devenue une problématique majeure dans la gouvernance des territoires. Aussi faut-il l'économiser pour le bien de la planète, mais aussi pour nos portefeuilles, avec une hausse du prix de l'eau potable. Ainsi le choix d'espèces végétales peu gourmandes en eau et qui résistent à des périodes de sécheresse de plus en plus longue est nécessaire. Paillage, récupérateur d'eau de pluie, système d'arrosage intégré en goutte-à-goutte ou autres systèmes astucieux performants, recyclage des eaux usées... tout cela est encouragé par le label ;

**- les intrants :** regroupant l'ensemble des produits externes que l'on apporte pour favoriser la culture végétale (engrais, amendements, activateurs de croissance, pesticide), il s'agit désormais d'employer des alternatives pour préserver la qualité de l'eau, de l'environnement, la santé humaine et celle des végétaux. Engrais et amendements organiques, engrais verts, biostimulants, travail du sol, paillage, lutte biologique... ces différents outils permettent de diminuer l'apport d'intrants chimiques.

**- les déchets verts :** ceux-ci ne sont plus à considérer comme des déchets. C'est une matière réutilisable sur place, à l'image des déchets de taille broyés et réutilisés tout de suite pour pailler les massifs. Les déchets verts peuvent également être compostés afin de créer son propre compost qui sera intégré lors des plantations ou encore méthanisés pour créer du biogaz. Leur réduction en amont est également une action encouragée ;

**- l'énergie :** les efforts menés pour réduire les consommations énergétiques et remplacer les énergies fossiles sont appréciés par le jury. Optimisation de l'éclairage des espaces publics, mutualisation du matériel, outillage à batterie, voitures de service électrique, développement de circulations douces, choix de circuits courts, anticipation des coûts de gestion lors de la conception... voici de quoi limiter vos consommations énergétiques.

Finalement, ces critères d'évaluation encouragent des pratiques ancestrales, qui s'inscrivaient dans une logique de territoire, en utilisant la matière sur place, source d'affirmation de l'identité locale.

(tiré des cahiers du fleurissement n°81 - février 2019).



Pour les Villes et Villages labélisés, pensez à vous acquitter de votre adhésion auprès du CNVVF.

Dossiers d'inscription, règlements, fiches techniques, plaquettes... à télécharger sur le site : [www.embellissonslatouraine.fr](http://www.embellissonslatouraine.fr)

## Témoignage de la commune d'Ambillou

Ambillou, commune de 1 860 habitants, est située dans l'ouest tourangeau en lisière de forêt.

Soucieuse de la qualité de vie des habitants, de maintenir une biodiversité forte, la commune a privilégié une grande diversité du végétal en associant arbres, arbustes variés, plantes vivaces, plantes bulbeuses, plantes de collection, etc. **Les plantes saisonnières sont toujours présentes aux points stratégiques** y compris les plantes annuelles un peu plus gourmandes en eau et en entretien.

La gestion de l'eau d'arrosage est une priorité. Un système de goutte à goutte a été privilégié dans les massifs saisonniers et jeunes plantations.

Un vaste programme d'embellissement est prévu dans les années à venir sur la commune : **plantation en pieds de mur** avec des plantes vivaces, des bruyères (en adéquation avec la proximité de la forêt), etc. Ce projet n'oubliera pas les hameaux.

Les grands espaces ont été aménagés pour accueillir le public dont le grand plan d'eau avec ses aménagements tels que zones de jeux, piste de skate, table de pique-nique, le terrain de pétanque, le parcours de santé, les allées de randonnées, les bancs. **L'ensemble de ces espaces sont très végétalisés par des essences adaptées au lieu, au sol.** Des projets sont en cours : observatoires de la faune, pontons de pêche, nouveaux jeux, mise en place de prairies fleuries, etc. Ces projets sont façonnés avec la participation du Pays Loire Nature.

**De par sa proximité avec la forêt et son caractère rural**, la commune d'Ambillou, à travers ses municipalités successives, s'est préoccupée de la préservation de l'environnement. La commune adhère au zéro phyto depuis 2011 et tous les déchets verts issus des tailles sont réemployés en broyat sur les massifs arbustifs de la commune.



## Conseils de professionnels

### Végétaliser les terre-pleins, de nombreux avantages !

Depuis la limitation de l'usage des produits phytosanitaires, le désherbage des micro-espaces dispersés le long des voiries est devenu une tâche fastidieuse et peu sécurisante pour les employés municipaux. Pour pallier cela, la végétation est une bonne alternative en offrant à la fois moins de temps d'entretien, plus d'esthétisme et des avantages environnementaux nombreux.

Des arguments en faveur de cette végétalisation : désimperméabilisation des surfaces pour l'infiltration des eaux de pluie, limitation de l'effet d'îlot de chaleur, captation des pollutions atmosphériques, création d'habitats supplémentaires pour la faune... De multiples solutions de végétalisation existent, comme l'engazonnement, la mise en place de tapis de sédums, de mélanges de vivaces, de tapis de couvre-sol... adaptés aux conditions difficiles des bords de voirie, des sols pauvres et au manque d'eau.

Il existe des mélanges d'engazonnement résistants aux contraintes difficiles. On peut aussi planter sur les ronds-points ou les terre-pleins centraux des sédums, plantes grasses résistantes au sec, très basses (10-15 cm), ne gênant pas la visibilité, et couvre-sol, ce qui limite considérablement le désherbage. De plus, elles nécessitent peu d'entretien et changent de couleurs au fil des saisons par leur feuillages (vert, rouge, jaune, blanc) ou floraisons. Les espèces les plus couramment utilisées sont les *Sedum album*, *S. floriferum*, *S. sexangulare*, *S. spurium*, *S. acre*, *S. rupestre*, *S. lydium*...

Les vivaces couvre-sols sont également un bon moyen de végétaliser les micro-espaces en apportant de la couleur grâce aux floraisons, mais aussi des effets graphiques intéressants par les feuillages : *Geranium 'Rozanne'* (H : 40 à 60 cm) très tapissant et rustique, aux belles floraisons bleu-violet et au feuillage semi-persistant, certains

*alliums, Alyssum, Armeria, Cerastium, Dianthus, Origanum, Prunella, Saxifraga, Viola jaune ou bleu, Festuca glauca...*

(tiré des cahiers du fleurissement n°80 - janvier 2019)

### Renaturer pour rafraîchir

Le dernier rapport du GIEC (Groupement d'Experts Intergouvernementaux sur l'Evolution du Climat) l'a prouvé : ce n'est pas un cycle climatique uniquement naturel, mais bel et bien l'activité humaine qui participe activement à l'élévation des températures. Ce phénomène, d'ordre mondial, est d'autant plus conséquent dans un contexte urbain, où des écarts de températures importants sont observés entre la ville dense et sa périphérie. On parle alors d'îlots de Chaleur Urbains (ICU). Dans les grandes agglomérations, la différence de température entre ville et campagne peut être de 4 à 8° C. Au climat et à la situation géographique s'ajoutent la morphologie urbaine dans son intégralité ainsi que l'artificialisation des sols. C'est pourquoi il faut renaturer la ville pour la rafraîchir, et également permettre l'infiltration des eaux de pluies et éviter le ruissellement et les inondations que cela engendre. Sur une surface naturelle boisée, le ruissellement est de 10%, quand celui d'un revêtement imperméable est de 55%. Les végétaux sont aussi de formidables pièges à carbone. Plus de 90% du poids sec des arbres résulte de la fixation du carbone. A maturité, un chêne pédonculé peut ainsi stocker l'équivalent de 10 tonnes de carbone. Les arbres sont de fait des « puits de carbone » et contribuent à l'absorption de certaines particules et polluants. Un alignement d'arbres diminue de 50% la présence de particules fines, préservant indirectement les citadins. Enfin, planter, c'est favoriser la biodiversité. Par exemple, un chêne pédonculé peut accueillir jusqu'à 400 espèces d'insectes.

(tiré d'Espace public & paysage n° 205 - fev 2020)